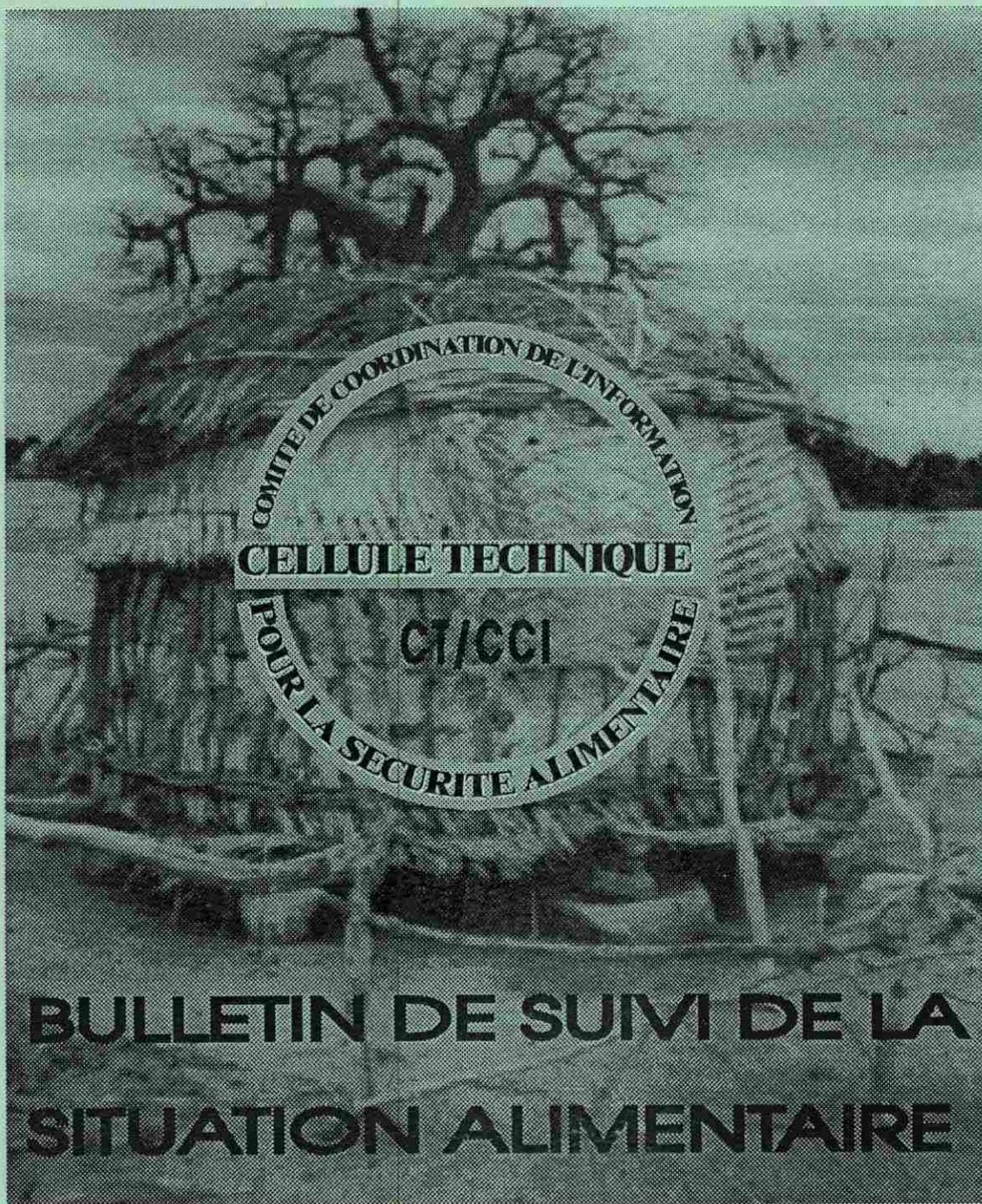


4097

BURKINA FASO

M.AGRI-R.A. - M.E - M.E.S.S.R.S. - M.F.P. - M.I.C.M. - M.S.A.S.F. - M.T.



BULLETIN DE SUIVI DE LA

SITUATION ALIMENTAIRE

DIRECTION DES STATISTIQUES AGRO-PASTORALES

M. A.GRI-R.A.

M.AGRI-R.A. :	<i>Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales</i>
M.E. :	<i>Ministère de l'Eau</i>
M.E.S.S.R.S. :	<i>Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique</i>
M.F.P. :	<i>Ministère des Finances et du Plan</i>
M.I.C.M. :	<i>Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines</i>
M.S.A.S.F. :	<i>Ministère de la Santé, de l'Action Sociale et de la Famille</i>
M.T. :	<i>Ministère des Transports</i>

CILSS / Projet Diagnostic Permanent II
Ouagadougou Burkina Faso
Arrivée le 23/12/93
N° 864

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES STATISTIQUES AGRO-PASTORALES

PRODUCTION ET BILAN

CÉREALIERS PRÉVISIONNELS

CAMPAGNE AGRICOLE 93 - 94

OUAGADOUGOU - NOVEMBRE 1993

S O M M A I R E

	Pages
I. METHODE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA PREVISION DES RECOLTES.....	1
1.1. Introduction.....	1
1.2. Méthode de collecte des données prévisionnelles.....	2
1.3. Champ d'enquête et taille de l'échantillon utilisé pour la prévision de récoltes	3
1.4. Traitement informatique des données sur la prévision des récoltes.....	4
II. BILAN CEREALIER PREVISIONNEL DE LA CAMPAGNE 1993/1994	
2.1. Le Bilan céréalier national	8
2.1.1. Disponibilités.....	8
2.1.2. Les Besoins.....	10
2.1.3. Excédent/déficit.....	10
2.1.4. Solde import/export.....	10
2.1.5. Excédent/déficit net.....	11
2.2. Le Bilan céréalier provincial.....	11
III. ANNEXES	
A1. Production céréalière de la campagne 1993/1994 selon les provinces.....	12
A2. Estimation des stocks céréaliers détenus par les paysans.....	13
A3. Données collectées auprès des institutions (commerciales ou non) pour l'établissement du bilan céréalier national prévisionnel 1993/1994.....	14

A4.	Bilan céréalier prévisionnel de la campagne 1993/1994.....	15
A5.	Campagne agricole 1993/1994 = bilan céréalier par province.....	16
A6.	Rapport en Conseil des Ministres	
-	Production céréalière	
-	Bilans céréaliers prévisionnels	

METHODE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA PREVISION DES RECOLTES

1.1 INTRODUCTION

Habituellement, l'évaluation de la production prévisionnelle de la campagne est faite grâce à l'enquête permanente. Cette année, l'Enquête Nationale sur les statistiques Agricoles en constituera la base avec un champ d'enquête plus large.

Il ne s'agit pas ici de présenter la méthodologie de l'Enquête Nationale dans son ensemble, mais de décrire le dispositif qui en est issu pour estimer la production de la campagne en cours.

Avant de présenter ce dispositif nous décrirons brièvement les différentes opérations qui ont été effectuées et qui ont contribué à définir la taille de l'échantillon des ménages à enquêter pour la prévision des récoltes.

L'Enquête Nationale se déroule en deux phases; avec 560 enquêteurs, la première phase à consister entre autre à recenser tous les ménages (agricoles et non agricoles) dans un échantillon de 2271 villages.

Pour la deuxième phase, avec un effectif de 367 enquêteurs, le nombre de villages échantillon a été ramené à 1097. Dans chaque village, 8 ménages agricoles ont été tirés, donnant ainsi au total 8776 ménages agricoles à enquêter (chaque enquêteur devant enquêter 24 ménages repartis dans 3 villages). Les enquêteurs devraient:

- Recenser et mesurer toutes les parcelles de ces 8776 ménages agricoles. En moyenne un ménage agricole possède 7 parcelles, ce sont donc 61432 parcelles qui seront recensées et mesurées. Chaque enquêteur en recensera et mesurera 168.

- Poser des carrés de rendement¹ : Chacun d'eux posera un carré de rendement dans chacune des parcelles de 2 villages sur les trois villages dont il a la charge, soit 112 carrés en moyenne.
Ainsi pour cette opération de pose de carrés, 732 villages et 5856 ménages sont concernés. 40992 carrés de rendement seront posés pour l'estimation des rendements.

Les prévisions des récoltes : c'est cette partie qui nous intéresse présentement et nous allons décrire le dispositif mis en place pour saisir les informations indispensables au traitement des données prévisionnelles de la production céréalière de la campagne.

1.2 METHODE DE COLLECTE DES DONNEES PREVISIONNELLES.

La fiche 12 de l'enquête nationale permet de saisir par parcelle céréalière et sur déclaration des ménages échantillon, la production prévisionnelle de la campagne en cours, et la production obtenue pendant la campagne précédente.

Pour la production prévisionnelle de la campagne en cours, la déclaration est faite par le responsable de la parcelle sur la parcelle et au vu de l'état de développement des cultures au moment du passage de l'enquêteur (entre le 15 et le 25 septembre). Le responsable de la parcelle indique pour une unité locale donnée (grand panier, petit panier, tine ect...), le nombre de cette unité que l'on pourrait utiliser pour mesurer la production de la parcelle. Ainsi avec l'équivalent en Kg grain de cette unité locale on déduit la production prévue en Kg grain sur la parcelle.

Pour la production de la campagne précédente, (elle est obtenue par une interview rétrospective), pour

¹ Pour notre enquête le carré de rendement est une portion de la parcelle ayant cinq mètres de côté. Il est posé de façon aléatoire suivant des règles précises.

chaque parcelle céréalière, le responsable de la parcelle indique d'abord l'unité locale ayant servi à mesurer la production de la parcelle puis le nombre d'unités qu'il en a tiré, enfin on convertit la production ainsi obtenue en Kg grain.

Les parcelles concernées sont celles :

- 1) exploitées durant les campagnes 1992/1993 et 1993/1994.
- 2) exploitées pendant la campagne 1992/93 et non exploitées durant la campagne 1993/94.

1.3 CHAMP D'ENQUETE ET TAILLE DE L'ECHANTILLON UTILISE POUR LA PREVISION DES RECOLTES.

Parmi les deux villages à carré² de chaque enquêteur, un village sera retenu et constituera le village échantillon pour la prévision des récoltes. Sur les 732 villages à carré, 367 villages ont été retenus comme échantillon pour les prévisions des récoltes.

Les prévisions de la campagne 93/94 et la production de la campagne 92/93 proviennent de l'observation directe de 20552 parcelles appartenant à 2936 ménages agricoles repartis dans 367 villages échantillon.

Les données collectées ont permis le calcul d'un ratio³ (production prévisionnelle de la campagne 1993 / 94 / production de la campagne 1992/93). Ce ratio appliqué à la production définitive de la campagne 1992-1993 permet d'obtenir les prévisions de la campagne en cours.

La récolte et la pesée de la production des carrés de rendement en cours viendront corriger les résultats des prévisions.

² Un village à carré est un village où, sur toutes les parcelles des ménages échantillon on a posé un carré

³ Il s'agit d'un ratio de déclaration qui donne la variation de la production prévisionnelle de la campagne 1993 - 1994 par rapport à la production de la campagne 1992 - 1993 donnée par le paysan lui-même en unités locales

1.4 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES DE LA PREVISION DES RECOLTES.

Après la mise au point de la méthodologie et la description du dispositif. L'étape suivante c'est la phase de collecte de données : pour les prévisions de récoltes cette partie a pris deux semaines.

Ensuite les responsables régionaux ont rassemblé toutes les fiches et les ont acheminé au niveau central.

Dès réception de celles-ci, il a été procédé à un premier contrôle manuel rapide du nombre de fiches reçues, des villages réellement enquêtés. Il fallait s'assurer que tous les ménages de tous les villages aient été enquêtés.

Ainsi pour les prévisions des récoltes uniquement 3.230 fiches sont venues des 367 villages échantillon.

Saisie.

Le traitement de toutes les enquêtes étant entièrement informatisé, pour traiter ce volet "Prévisions", il a été créé un fichier informatique de 30 variables qui a permis de saisir toutes les données contenues dans les 3.230 fiches réceptionnées. Pour réaliser ce travail il a fallu le concours de 14 agents de saisie pour une période totale de 10 jours de travail.

Le fichier qui en est finalement issu est d'environ 24.000 enregistrements d'une capacité de 2.698.000 octets.

LES DIFFERENTES ETAPES DE TRAITEMENT.

Les premières opérations de traitement consistent à l'apurement du fichier, c'est-à-dire à rendre le fichier exploitable.

L'apurement est indispensable car il permet de déceler et de corriger d'abord les erreurs de saisie et ensuite les erreurs de collecte de l'information au niveau de l'enquêteur; en effet bien qu'il y ait des contrôleurs et des responsables régionaux, sur le terrain, certaines aberrations échappent à leur contrôle et arrivent jusqu'au niveau central.

Sans rentrer dans les détails, les principales étapes de l'apurement et du traitement se présentent comme suit :

a) Apurement du fichier.

I.1.1.1. Vérification de la saisie.

A ce niveau il faut passer en revue tout le fichier pour s'assurer que tous les identifiants ont été saisis. Les identifiants sont les codes chiffrés donnés au CRPA, à la PROVINCE, au VILLAGE, à la STRATE VILLAGE, au MENAGE, à la STRATE MENAGE. Ce sont des éléments qui permettent de reconnaître les différentes unités d'enquête, de les replacer dans leur milieu et surtout de lier les informations collectées aux unités statistiques respectives.

Dans le cas des prévisions de récoltes par exemple la superficie d'une parcelle mesurée appartenant au ménage (M) de la strate (S), de la province (P) et du CRPA (C) doit être attribuée à ce ménage et pas à un autre.

b) Exhaustivité des unités: celle-ci est effectuée en deux étapes.

D'abord les ménages : certaines fonctions du logiciel utilisé permettent de vérifier le nombre de ménages saisis dans le fichier et de le comparer au nombre de ménages enquêtés.

A ce stade les erreurs constatées seraient dues soit à une mauvaise saisie des codes soit au fait de n'avoir pas saisi un ou plusieurs ménages par inattention des agents de saisie.

Ensuite les villages : vérifier si tous les villages échantillon ont été saisis.

Ces opérations d'apurement sont très importantes et indispensables avant l'exploitation des données car, leurs résultats, permettent de maintenir, de corriger, ou de recalculer les coefficients d'extrapolation préalablement établis. En effet, une fois le plan de sondage adopté et le taux d'échantillonnage établi, on calcule les coefficients d'extrapolation pour chacune des unités et ces coefficients sont fonction de ces éléments ; c'est-à-dire le nombre de villages, le nombre de ménages et les différentes strates des villages et des ménages.

Toutes modifications de ces éléments entraînent donc un changement de coefficient d'extrapolation. En effet le calcul des coefficients fait intervenir le nombre de villages

échantillon, le nombre total de ménages agricoles par strate, le nombre de ménages agricoles échantillon par strate, la population de la province et celle du village échantillon.

On comprend donc qu'il faut impérativement les vérifier pour, éventuellement, recalculer les coefficients au cas où on n'aurait pas le nombre exact entrant dans la formule de calcul des coefficients.

c) Les tests de cohérence des données du fichier.

Ces tests portent sur, d'une part les rendements les productions prévisionnelles de la campagne en cours et d'autre part les productions de la précédente campagne au niveau de chaque ménage échantillon.

Les erreurs possibles et corrigibles proviennent essentiellement d'un mauvais report de l'information collectée, ou d'une mauvaise saisie.

Exemple : les rendements.

La DSAP a prévu sur les fiches de collecte une colonne "Rendements" où les contrôleurs devaient porter cette information après l'avoir calculée. Parallèlement il leur a été remis un document dans lequel figurent les rendements moyens par céréales et par province afin qu'ils puissent eux-mêmes faire des tests de vraisemblance et détecter à ce stade les données aberrantes. Malgré tout cela, on retrouve sur les fiches des rendements de mil de 48 Kg à l'hectare sans aucune explication.

Ne pouvant plus recontacter ni l'enquêteur ni le contrôleur pour comprendre, les informations de cette parcelle sont considérées comme des données manquantes et subissent un traitement particulier.

Le deuxième cas est celui de la Production estimée par le ménage. Elle est mise en relation avec plusieurs paramètres notamment la superficie, la taille du ménage ainsi que l'équipement utilisé par le ménage.

Traitemennt final.

Ce n'est qu'une fois le fichier entièrement apuré que l'on peut passer à l'exploitation proprement dite.

On calcule alors la production prévisionnelle totale par céréales et la production totale par céréales de la campagne précédente. On en tire des taux de variation par céréales et par province; ces taux sont ensuite appliqués aux chiffres définitifs de la production de la campagne précédente ; le résultat obtenus est la production prévisionnelle de la campagne en cours (voir annexe I). Ces chiffres subissent un dernier contrôle qui consiste à faire des recouplements avec les informations qualitatives venant des CRPA et des structures membres du CCI.

Comme on le constate, grâce au logiciel utilisé, les opérations finales de traitement ne prennent pas tellement de temps. Par contre l'apurement, la préparation des fichiers, le fait de les rendre exploitables occupent les 3/4 du temps consacrés au traitement.

Problèmes rencontrés.

Les problèmes rencontrés sont de plusieurs ordres, en voici quelques uns :

- des enregistrements n'ayant pas d'informations alors que les identifiants sont saisis;
- des rendements trop bas ou trop élevés pour les régions concernées
- des ratio trop bas ou trop élevés au niveau ménage;

Pour résoudre ces différents cas on se ramène aux fiches pour s'assurer que ce ne sont pas des erreurs de saisie, qui, elles sont faciles à corriger ; si non il faut mettre au point un programme statistique de correction.

C.C.I. : Comité de Coordination de l'Information pour la Sécurité Alimentaire.

II BILAN CEREALIER

Le bilan céréalier s'établit à deux niveaux. Au niveau national et au niveau provincial. Il consiste à faire une comparaison entre les besoins et les disponibilités en céréale des populations. Le présent bilan est dit prévisionnel parce que basé sur des prévisions. La période de référence va du 31/10/93 au 30/10/94. Ce bilan permet donc de voir si au cours de cette période de référence il y aura excédent ou déficit céréalier.

Le bilan céréalier au niveau national est présenté sous une forme proposée par le Secrétariat Exécutif du CILSS à travers son Projet DIAPER afin d'harmoniser les différents postes pour tous les pays membres du CILSS.

2.1 Le bilan céréalier national : (annexe IV)

Les postes :

Population au 30/04/1994 :

Elle est issue du recensement général de la population de 1985 projeté au 30/04/94. La projection a été faite par province en utilisant les taux d'accroissement provinciaux fournis par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie. La projection est faite au 30/04/94 pour retenir la population moyenne de la période considérée.

2.1.1 Disponibilités :

a) Production brute : il s'agit de la production céréalière estimée au niveau national ; c'est à dire la somme des productions céréalières estimées par province (résultats prévisionnels obtenus à partir du dispositif de l'enquête nationale sur les statistiques agricoles).

b) Production disponible :

Elle est obtenue en soustrayant de la production brute les pertes et retenus pour semences estimées à 45% de la production brute de riz et 15% de la production brute des autres céréales (mil, sorgho, maïs, fonio).

La production disponible représente la proportion de la production qui pourra être consommée par la population.

c) Stocks initiaux (au 31/10/1993)

- **Stocks paysans** (annexe II): il est obtenu à partir du dispositif de l'Enquête Nationale sur les Statistiques Agricoles. Ce dispositif a permis d'estimer les stocks en fin Septembre 93 ; les données sur les stocks ont été recueillies entre le 15 et le 25 Septembre et ont concernés 2936 ménages repartis sur 367 villages. Les informations ont été collectées par interview auprès des ménages concernés. Chaque ménage enquêté devait estimer les stocks qu'il détient dans ses greniers et hors de ses greniers. Aux données collectées il a été appliqué des coefficients d'extrapolation. Les coefficients d'extrapolation ont été calculés pour chaque village et à chaque ménage il a été affecté le coefficient d'extrapolation du village dont il est issu. Cela a permis d'estimer les stocks céréaliers au niveau de chaque province en agrégeant les données des villages selon la province dont ils relèvent. Le stock total a été obtenu en faisant la somme des stocks par province.

Pour obtenir les stocks paysans au 31/10/1993, il a été soustrait des stocks obtenus par l'enquête (stocks en fin Septembre) la consommation nationale d'un mois (estimé à 15,8 kg par personne).

-**Autres stocks (stocks publics):** (annexe III)

Ils sont directement saisis auprès des institutions détentrices de stocks : C.G.P, OFNACER, GMB, CONASUR, PAM, CATHWEL.

OFNACER : Office National des Céréales

G.M.B : Grands Moulins du Burkina

CONASUR : Commission Nationale du Secours d'Urgence

P.A.M : Programme Alimentaire Mondial

C.G.P : Caisse Générale de Périsécurité

2.1.2 Besoins:

Il s'agit des quantités nécessaires à la consommation humaine plus les stocks finaux (prévision de stocks au 31/10/1994).

-Normes de consommation:

Ce sont les quantités nécessaires à la consommation d'un individu au cours de la période d'un an allant du 31/10/93 au 30/10/94.

La consommation de riz et de blé est estimée en faisant le rapport de la quantité totale consommée au niveau national de chacune des céréales au cours de la période d'un an écoulée à la population totale du Burkina estimée au 30/04/1993.

Les chiffres obtenus sont alors utilisés pour déterminer les besoins en riz et en blé de la période d'un an à venir en les multipliant par la population estimée au 30/04/1994.

Pour les autres céréales (mil,sorgho,maïs,fonio),les besoins sont estimés en faisant la différence entre les besoins totaux en céréale(évalués sur la base de la norme officielle de 190 kg par personne et par an) et les besoins en consommations de riz et de blé.

-Stocks finaux:

Ce sont les prévisions de stocks au 31/10/1994 estimées par la Caisse générale de péréquation, les G.M.B et le CATHWEL.

Au niveau paysan, ces stocks ne peuvent pas être estimés.

2.1.3 Excédent/Déficit brut :

Il est obtenu en faisant la différence entre les disponibilités et les besoins .

2.1.4 Solde import/export:

C'est la différence entre les importations de céréale (importations commerciales et aides alimentaires) et les exportations prévues pour la campagne commerciale 93/94.

2.1.5 Excédent/déficit net:

Il correspond au solde import/export plus l'excédent/déficit brut .

-Disponible céréalier apparent par habitant:

Il correspond à la somme des disponibilités et du solde import/export rapportée à la population estimée au 30/04/1994. Il montre les disponibilités prévisibles par habitant au cours de la période d'un an à venir.

Le bilan céréalier par province: (annexe V)

Les postes du bilan céréalier par province:

Population: c'est la population estimée par province au 30/04/1994 par l'institut national de la statistique et de la démographie.

Consommation: Il s'agit de l'estimation de la consommation totale de la province en céréale au cours de la période d'un an à venir, calculée sur la base des 190 kg par personne et par an.

Production brute: C'est la production prévisionnelle en céréale par province obtenue par le dispositif de l'enquête nationale sur les statistiques agricoles (résultats prévisionnelles).

Excédent/Déficit: C'est la différence entre la production disponible et la consommation. Il permet de déterminer les provinces excédentaires(résultat positif) et les provinces déficitaires(résultat négatif).

PRODUCTION CERÉALIERE DE LA CAMPAGNE 1993 / 1994
SELON LES PROVINCES / C.R.P.A (Tonnes)

(annexe I)

Prov. / Cult.	MIL	Sorgho	Mais	Riz	Fonio	Total
CENTRE	66250	91560	8420	4400	0	170630
Kadiogo	3980	1580	280	0	0	5840
Oubritenga	40550	54920	3740	3150	0	102360
Ganzourgou	21720	35060	4400	1250	0	62430
CENTRE NORD	79030	96740	7170	2830	0	185770
Bam	18380	31920	3410	0	0	53710
Namentenga	30790	28730	1640	2830	0	63990
Sanmatenga	29860	36090	2120	0	0	68070
CENTRE OUEST	34660	79680	10650	1450	0	126440
Boulkiemdé	18530	28260	780	1240	0	48810
Sissili	10140	25880	9080	210	0	45310
Sanguié	5990	25540	790	0	0	32320
CENTRE SUD	88400	111330	3670	4100	0	207500
Bazèga	53270	65040	2560	2990	0	123860
Nahouri	7420	6870	150	0	0	14440
Zoundwéogo	27710	39420	960	1110	0	69200
SAHEL	84610	54580	780	320	0	140290
Séno	27500	39560	210	0	0	67270
Soum	37750	10840	570	320	0	49480
Oudalan	19360	4180	0	0	0	23540
MOUHOUN	154860	245250	85600	1740	6800	494250
Mouhoun	33110	73010	27800	0	0	133920
Kossi	67930	133690	53490	200	6800	262110
Sourou	53820	38550	4310	1540	0	98220
EST	61100	127070	22770	210	0	211150
Gourma	25850	71440	15420	100	0	112810
Gnagna	20360	29120	4230	0	0	53710
Tapoa	14890	26510	3120	110	0	44630
CENTRE EST	79270	76140	6340	10840	0	172590
Bougou	52170	40330	4750	9880	0	107130
Kouritenga	27100	35810	1590	960	0	65460
NORD	31510	90310	4950	890	390	128050
Passoré	12520	50810	1640	0	0	64970
Yatenga	18990	39500	3310	890	390	63080
SUD OUEST	49200	96090	75010	5590	0	225890
Bougouriba	30920	64440	58000	1550	0	154910
Poni	18280	31650	17010	4040	0	70980
HAUTS BASSINS	18460	122570	148790	21670	7710	319200
Kénédougou	2000	11620	65140	690	3140	82590
Houet	16460	110950	83650	20980	4570	236610
COMOÉ	16040	37060	44310	13670	2490	113570
Comoé	16040	37060	44310	13670	2490	113570
BURKINA	763390	1228380	418460	67710	17390	2495330

Source: Direction des Statistiques Agro - Pastorales. M. AGRI-RA

ESTIMATION DES STOCKS CEREALEIERS
DETENUS PAR LES PAYSANS (au 30 Septembre 1993)
Unité:tonne

PROVINCES	STOCKS
BAM	833
BAZEGA	3.029
BOUGOURIBA	1.011
BOULGOU	9.693
BOULKIEMDE	2.288
COMOE	2.449
GANZOURGOU	1.778
GNAGNA	6.669
GOURMA	6.240
HOUET	9.432
KADIOGO	334
KENEDOUGOU	18.706
KOSSI	20.264
KOURITENGA	3.180
MOUHOUN	15.695
NAHOURI	441
NAMENTENGA	2.402
OURITENGA	5.782
OUDALAN	330
PASSORE	9.539
PONI	481
SANGUIE	1.728
SANMATENGA	5.936
SENO	2.900
SISSILI	4.277
SOUM	1.178
SOUROU	7.082
TAPOA	856
YATENGA	10.290
ZOUNDWEOGO	958
TOTAL	155.780

Source : Direction des Statistiques Agro-Pastorales M.AGRI.RA

(annexe III)

DONNEES COLLECTEES AUPRES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES (COMMERCIALES OU NON)
POUR L'ETABLISSEMENT DU BILAN CEREALIER NATIONAL PREVISIONNEL 1993/1994

unité:tonne

	RIZ	BLE (grains)	BLE (farine)	MAIS (grains)	MAIS (farine)	AUTRES
STOCKS AU 31/10/93	31.974	3.021	1.513	2.179	5.947	21.935
OFNACER	753	-	-	305	-	4.930
C.G.P	30.000	-	-	-	-	-
G.M.B	-	3.021	1.513	1.874	16	-
CONASUR	-	-	-	-	-	6.623
CATHWEL	-	-	-	-	5.931	-
P.A.M	1.221	-	-	-	-	10.382
STOCKS AU 31/10/94	30.000	4.500	-	1.800	2.811	-
C.G.P	30.000	-	-	-	-	-
G.M.B	-	3.000	-	1.800	-	-
CATHWEL	-	1.500	-	-	2.811	-
IMPORTATIONS COMMERCIALES 93/94	70.000	38.395	-	-	-	-
C.G.P	70.000	-	-	-	-	-
G.M.B	-	38.395	-	-	-	-
AIDES ALIMENTAIRES 93/94	-	5.500	-	-	15.800	-
CATHWEL	-	5.500	-	-	10.800	-
P.A.M	-	-	-	-	5.000	-
QUANTITES COMMERCIALISEES 92/93	82.680	-	26.187	-	2.372	18.989
OFNACER	2.180	-	550	-	-	18.989
C.G.P	80.500	-	-	-	-	-
G.M.B	-	-	25.637	-	2.372	-

N.B: la farine de blé et la farine de maïs sont converties respectivement en blé (grains) et en maïs (grains) en appliquant le taux de conversion qui est égal à 1,3

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL DE LA CAMPAGNE 93/94
unité:tonne

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES	TOTAL
POPULATION AU 30/04/1994				9.986.644
1. DISPONIBILITES	69.214	4.988	2.148.618	2.222.820
PRODUCTION BRUTE	67.710	0	2.427.620	2.495.330
PRODUCTION DISPONIBLE	37.240	0	2.063.477	2.100.717
STOCKS INITIAUX	31.974	4.988	85.141	122.103
-STOCK PAYSANS	0	0	53.296	53.296
-AUTRES STOCKS	31.974	4.988	31.845	68.807
2. BESOINS	141.850	38.454	1.757.111	1.937.415
NORMES DE CONSOMMATION(kg/hbt/an)	11,2	3,4	175,4	190
CONSOMMATION HUMAINE	111.850	33.954	1.751.657	1.897.461
STOCKS FINAUX	30.000	4.500	5.454	39.954
-STOCKS PAYASANS	-	-	-	-
-AUTRES STOCKS	30.000	4.500	5.454	39.954
3. EXCEDENT(+)/DEFICITE(-) BRUT	-72.636	-33.466	391.507	285.405
4. SOLDE IMPORT/EXPORT	70.000	43.895	20.540	134.435
IMPORTATIONS COMMERCIALES	70.000	38.395	0	108.395
AIDES ALIMENTAIRES	0	5.500	20.540	26.040
EXPORTATIONS PREVUES	0	0	0	0
5. EXCEDENT(+)/DEFICITE(-)NET	-2.636	10.429	412.047	419.840
6. DISPONIBLE APPARENT/HBT(kg)	13,9	4,9	217,2	236

Source: Direction des Statistiques Agro - Pastorales. M. AGRI-RA

CAMPAGNE AGRICOLE 1993 / 1994 (Bilan Céréalier par Province)

CRPA	POPULATION 30/04/94	CONSOMMATION 190Kg/hab/an	PRODUCTION BRUTE	PRODUCTION DISPONIBLE	EXCEDENT / DEFICIT
CENTRE	1357239	257875	170630	143716	-114160
Kadiogo	768222	145962	5840	4964	-140998
Oubritenga	347295	65986	102360	86061	20075
Ganzourgou	241722	45927	62430	52691	6763
CENTRE NORD	841948	159970	185770	157056	-2915
Bam	182899	34751	53710	45654	10903
Namentenga	227018	43133	63990	53543	10409
Sanmatenga	432031	82086	68070	57860	-24226
CENTRE OUEST	992134	188505	126440	107039	-81466
Boulkiemdé	416876	79206	48810	41117	-38090
Sissili	327252	62178	45310	38451	-23727
Sanguié	248006	47121	32320	27472	-19649
CENTRE SUD	700573	133109	207500	175145	42036
Bazèga	380920	72375	123860	104384	32009
Nahouri	131290	24945	14440	12274	-12671
Zoundwéogo	188363	35789	69200	58487	22698
SAHEL	658786	125169	140290	119151	-6019
Séno	288937	54898	67270	57180	2281
Soum	235805	44803	49480	41962	-2841
Oudalan	134044	25468	23540	20009	-5459
MOUHOUN	1131202	214928	494250	419591	204662
Mouhoun	367068	69743	133920	113832	44089
Kossi	423290	80425	262110	222734	142308
Sourou	340844	64760	98220	83025	18265
EST	886069	168353	211150	179415	11061
Gourma	382138	72606	112810	95859	23252
Gnagna	297612	56546	53710	45654	-10893
Tapoa	206318	39201	44630	37903	-1298
CENTRE EST	749334	142374	172590	143450	1076
Boulgou	504111	95781	107130	88097	-7685
Kouritenga	245223	46592	65460	55353	8761
NORD	830975	157885	128050	108576	-49310
Passoré	244602	46474	64970	55225	8750
Yatenga	586373	111411	63080	53351	-58060
SUD OUEST	538734	102359	225890	190330	87970
Bougouriba	262074	49794	154910	131209	81414
Poni	276660	52565	70980	59121	6556
HAUTS BASSINS	975004	185251	319200	264819	79568
Kénédougou	175424	33331	82590	69995	36664
Houet	799580	151920	236610	194825	42904
COMOE	324646	61683	113570	92434	30751
Comoé	324646	61683	113570	92434	30751
BURKINA	9986644	1897462	2495330	2100718	203255

Source: Direction des Statistiques Agro - Pastorales. M. AGRI-RA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES ANIMALES

BURKINA FASO
LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

RAPPORT EN CONSEIL DES MINISTRES

/—)

Monsieur le Président du Faso
Président du Conseil des Ministres
Chef de l'Etat

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation ainsi qu'à celle du Conseil des Ministres, les résultats de la préévaluation de la campagne agricole 1993/1994.

I. Production Céréalière

Au terme de la présente campagne agricole, la production céréalière serait de 2.495.330 tonnes selon les prévisions de récoltes obtenues en Septembre 1993, faites sur un échantillon de 2936 ménages agricoles du dispositif national d'enquête agricole.

Ce chiffre se décompose comme suit :

Sorgho : 1.228.380 Tonnes

Mil : 763.390 "

Maïs : 418.460 "

Riz : 67.710 "

Fonio : 17.390 "

La production de cette campagne, comparée à celle de la campagne agricole 92/93 qui est de 2.477.200 tonnes, donne un léger accroissement de 0,73%. Ceci correspond en fait à une stabilité.

Cette stabilité s'explique essentiellement par le régime pluviométrique dont a bénéficié la présente campagne agricole. En effet si les quantités d'eau tombée sont nettement inférieures à celle de la campagne écoulée dans certaines zones, la répartition spatio-temporelle y a été meilleure c'est le cas à Dori, Ouahigouya, Bobo-Dioulasso, Déougou. Ailleurs la pluviométrie a été meilleures que l'année passée.

Par ailleurs il faut noter que la production de la campagne précédente est un record absolu qu'il nous sera difficile de dépasser à moyen terme.

II. Bilans Céréaliers Prévisionnels

Dans le but d'une meilleure analyse des résultats de la campagne, deux types de bilans sont établis :

Le bilan céréalier prévisionnel par province et
le bilan céréalier national

2.1. Bilan céréalier prévisionnel par province

2.1.1. Objectif.

Ce bilan permet de comparer la production céréalière de la campagne en cours aux seuls besoins globaux de consommation humaine de chaque province, dans le but de mettre en exergue les provinces qui pourraient trouver en leur sein les ressources céréalières indispensables à leur alimentation et celles qui nécessitent un transfert de produits céréaliers pour satisfaire leurs besoins. Ce bilan est aussi un instrument de prise de décision pour les décideurs et une information utile aux opérateurs économiques évoluant dans la filière céréalière.

L'analyse de ce bilan révèle que 12 provinces sur 30 sont déficitaires. Parmi celles-ci, 3 connaissent un léger déficit (c'est à dire inférieur à 10% de leurs besoins) ; ce sont :

le Boulgou 8%

le Soum 6%

et la Tapoa 3%

Sur les 9 restant, 6 ont un déficit très prononcé situé entre 30 et 52% de leurs besoins :

Le Sanmatenga 30%

La Sissili 38%

Le Sanguié 42%

Le Nahouri 51%

Le Yatenga 52%

S'agissant du Kadiogo qui abrite la ville de Ouagadougou, son déficit est de 97% par rapport à ses besoins mais celui-ci sera très rapidement comblé par des apports extérieurs à la province. Elle ne peut être considérée comme une province à risque étant donné le niveau de revenu permanent de la population de Ouagadougou.

Les provinces excédentaires au nombre de 18 comptent parmi elles, 12 qui possèdent un fort excédent céréalier (supérieur à 25% de leurs besoins).

Ces résultats permettent de conclure que l'issue de la campagne agricole 93/94 sera globalement satisfaisante.

Cependant il est nécessaire de rappeler qu'à l'échelle micro-économique, la répartition de la production n'étant guère uniforme au niveau des cellules familiales, dans celles qui sont excédentaires tous les ménages ne sont pas totalement à l'abri de crise alimentaire. De même, toutes les unités de production des provinces déficitaires ne seront pas forcément soumises à une crise alimentaire. D'où la nécessité de rester vigilant en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en développant un dispositif de suivi permettant d'évaluer à l'avance les risques de crise alimentaire.

2.2. Bilan céréalier prévisionnel national

2.2.1. Objectif

Le bilan céréalier national est une approche harmonisée au niveau de tous les pays membres du CILSS.

Il répond dans sa forme à une contrainte régionale de comparabilité des situations dans l'ensemble des pays du Sahel.

Il facilite aussi la concertation entre pays Sahéliens et entre ces derniers et les partenaires de la communauté internationale en matière de sécurité alimentaire au Sahel.

Sur le fond, il permet de faire la comptabilité de toutes les ressources et les emplois (y compris les stocks et les échanges extérieurs) afin de pouvoir statuer sur la pertinence d'un apport extérieur supplémentaire de céréales.

2.2.2. Résultats.

Le bilan céréalier prévisionnel national dégage aussi un excédent net de 419.840 tonnes. Il intègre en plus de la production céréalière de la campagne, et des besoins alimentaires de la population projetée au 30-04-1993 d'autres éléments qui sont donnés ci-après :

* Les stocks initiaux et finaux saisis au niveau paysan et auprès des structures telles que la Caisse Générale de Péréquation (C.G.P), les Grands Moulins du Burkina (G.M.B) l'OFNACER, le PAM et le CATHWEL. Ils sont respectivement de 122.103 tonnes et 39.954 tonnes. Les premiers accroissent le disponible céréalier national tandis que les seconds viennent en déduction de celui-ci ;

* Les prévisions d'importations commerciales des structures ci-dessus citées, évaluées à 108.395 tonnes ;

* Les aides alimentaires confirmées qui s'élèvent à 26.040 tonnes ;

* Et enfin les prévisions d'exportation. Elles sont nulles car aucune structure ne les a inscrites à son plan de campagne. Sinon elles viendraient aussi en déduction du disponible céréalier national.

Cette approche macro-économique permet de conclure que le niveau des disponibilités en céréale sera satisfaisant pour l'exercice 1993/1994 et qu'il n'y a pas nécessité de recourir à des importations exceptionnelles.

Dans le cadre de l'application de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, ces résultats favorables ne dispensent pas de la prise de mesures d'accompagnement devant permettre une meilleure répartition des produits sur l'ensemble du pays au cours de l'exercice à venir.

La sécurité alimentaire étant aussi tributaire de la solvabilité de la demande, le dispositif de surveillance et de prévention de crises alimentaires intra-province en cours d'installation par le Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition devrait s'étendre à un plus grand nombre de provinces pour aider à améliorer l'accessibilité des populations aux céréales, par ailleurs disponibles.

Tels sont, Monsieur le Président, les résultats de l'évaluation provisoire de la campagne agricole 1993/1994.

Dans l'attente de vos instructions, je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute et militante considération.

Le Ministre de l'Agriculture
et des Ressources Animales